

RCS : AVIGNON Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01585 Numéro SIREN : 852 797 877 Nom ou dénomination : ALVEO

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2024 sous le numéro de dépôt 713

DÉPÔTS DES COMPTES ANNUELS

Exercice clôturé le : 31/07/2022

Entreprise : SARL ALVEO

Siret : 852 797 877 00010

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

29 DEC. 2023

Apposer la mention manuscrite suivante :

« pour copie certifiée conforme à l'original »

*Pour copie certifiée conforme
à l'original*

Signature du représentant légal :



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

ACTIF IMMOBILISE

CAPITAUX PROPRES

DETTES (4)

REVENUS

Désignation de l'entreprise		SARL ALVEO		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		ZA LE REVOL		84240 LA TOUR D AIGUES	
Numéro SIRET *		8 5 2 7 9 7 8 7 7 0 0 0 1 0			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le 3 1 0 7 2 0 2 2	
				Exercice N-1 clos le 3 1 0 7 2 0 2 1	
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2	
				Net 3	
				Net 4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Immobilitisations incorporelles	010		012	
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	1 612	016	949
					663
					1 201
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilitisations corporelles *	028	2 525	030	1 487
					1 038
					1 880
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Immobilitisations financières * (1)	040	409 501	042	400 000
					9 501
					109 501
	Total I (5)	044	413 638	048	402 436
					11 202
					112 582
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)	068	77 340	070	77 340
					103 802
CREANCES	Créances (2)	072	26 802	074	26 802
	Autres * (3)				26 122
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	33 593	086	33 593
					15 137
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Charges constatées d'avance *	092	466	094	466
					3 008
	Total II	096	138 201	098	138 201
					148 069
	Total général (I+II)	110	551 839	112	402 436
				149 403	
				260 651	
PASSIF				Exercice N NET 1	
				Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	400 000		400 000
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	610		610
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			
CAPITAUX PROPRES	Report à nouveau	134	(260 859)		11 596
	Résultat de l'exercice	136	(96 207)		(272 455)
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	43 544		139 751
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	38 473		38 709
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	67 386		82 191
	Produits constatés d'avance	174			
DETTES (4)	Total III	176	105 858		120 900
	Total général (I + II + III)	180	149 403		260 651
	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

BDC

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2022

Page 4

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septuies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL ALVEO		Néant		Page 4	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le			
				3 1 0 7 2 0 2 2		3 1 0 7 2 0 2 1			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210			
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214			
		services *		217		218	198 852	248 801	
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226					
	Autres produits			230	1 526	5 849			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	200 379	254 650			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	61	13			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240					
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier 15 728 - immobilier)			242	43 042	40 270			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 450)			244	7 981	7 475			
	Rémunérations du personnel *			250	120 941	155 555			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	19 486	35 959			
	Dotations aux amortissements *			254	1 380	1 056			
	Dotations aux provisions			256					
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	16	12		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
		Total des charges d'exploitation (II)			264	192 907	240 341		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	7 472	14 309			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	321	15 222			
	Produits exceptionnels (IV)			290					
	Charges financières (V)			294	100 000	300 000			
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	3 331			
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348						
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	669	1 986			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	(96 207)	(272 455)			
B - RÉSULTAT FISCAL			312		96 207				
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	669				
	Divers * dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247			330	100 000				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration) 249			251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997					
	Déductions	Entreprise nouvelles (d4, seules)	986	Zone franche urbaine (d4 octies A)	987	Zones de revitalisation de la défense (d4 seules)	127	Zones de revitalisation rurales (d4 quinquiés)	138
Reprise d'entreprises en difficulté (d4, seules)		981	Jeune entreprise innovante (d4, seules A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			
Divers dont ZFA NG (d4 quinquiés)		345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 seules)	992	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zone de développement prioritaire (d4 seules)	993				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352	4 462	354				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			370	4 462	372				

BDC

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Page 5

Désignation de l'entreprise : SARL ALVEO

31/07/2022

Détail des réintégrations diverses		
Quote part dividendes LJC 5%		
Provisions dépréciation titres participations LJC		100 000
Total des réintégrations diverses	330	100 000

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

BR

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>SARL ALVEO</u>										Néant ☐ *			
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	1 612	412		414		416	1 612			1 612	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	2 525	472		474		476	2 525			2 525	
Immobilisations financières		480	409 501	482		484		486	409 501			409 501	
TOTAL		490	413 638	492		494		496	413 638			413 638	
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500	411	502	538	504		506	949				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	645	562	842	564		566	1 487				
TOTAL		570	1 056	572	1 380	574		576	2 436				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme							
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL		578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL						596	585	597	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SARL ALVEO

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	300 000	632	100 000	634		636	400 000
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	300 000	682	100 000	684		686	400 000

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	Déficits imputés	983
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Déficits reportables	984
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	Déficits de l'exercice	860
		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	46 458
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	4 233
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

BSC

SARL ALVEO

ZA LE REVOL
126 RUE MARCEL PAGNOL
84240 LA TOUR D AIGUES

ANNEXE DU 01/08/2021 AU 31/07/2022

APM CONSEILS
8 RUE DES TAPIS

04210 VALENTOLE
0492752760

BDC

ANNEXE

Exercice du 01/08/2021 au 31/07/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 260 651 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 248 801 Euros et dégageant un déficit de 272 455 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/08/2021 au 31/07/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La principale filiale détenue à 100 % fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire depuis le 16 mars 2022.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La principale filiale détenue à 100 % en redressement judiciaire fait l'objet d'un plan de cession le 19 octobre 2022.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable

ANNEXE

Exercice du 01/08/2021 au 31/07/2022

général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 612		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 525		
TOTAL	2 525		
Autres participations	409 000		
Prêts, autres immobilisations financières	501		
TOTAL	409 501		
TOTAL GENERAL	413 638		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 612	1 612
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 525	2 525
TOTAL			2 525	2 525
Autres participations			409 000	409 000
Prêts, autres immobilisations financières			501	501
TOTAL			409 501	409 501
TOTAL GENERAL			413 638	413 638

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	411	538		949
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	645	842		1 487
TOTAL	645	842		1 487
TOTAL GENERAL	1 056	1 380		2 436

ANNEXE

Exercice du 01/08/2021 au 31/07/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	538				
Matériel de bureau informatique mobilier	842				
TOTAL	842				
TOTAL GENERAL	1 380				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	300 000	100 000			400 000
TOTAL	300 000	100 000			400 000
TOTAL GENERAL	300 000	100 000			400 000
Dont dotations et reprises financières		100 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	501	501	
Autres créances clients	77 340	77 340	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 712	7 712	
Groupe et associés	19 089	19 089	
Charges constatées d'avance	466	466	
TOTAL	105 109	105 109	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	38 473	38 473		
Personnel et comptes rattachés	15 579	15 579		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 362	3 362		
Impôts sur les bénéfices	669	669		
Taxe sur la valeur ajoutée	31 066	31 066		
Autres impôts taxes et assimilés	3 049	3 049		
Autres dettes	13 661	13 661		
TOTAL	105 858	105 858		

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

ANNEXE

Exercice du 01/08/2021 au 31/07/2022

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2021 au 31/07/2022

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 613
Dettes fiscales et sociales	15 862
Autres dettes	13 661
Total	62 136

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	466
Total	466

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- TIMBER'UP	10 235	100.00	2 153
- LES JEUNES CHARPENTIER	978 641	100.00	637 364
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/07/2018	31/07/2019	31/07/2020	31/07/2021	31/07/2022
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social			400 000	400 000	400 000
Nbre des actions ordinaires existantes				40 000	40 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes			107 733	248 801	198 852
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					
Impôts sur les bénéfices			12 206	30 587	5 842
Participation des salariés au titre de l'exercice				1 986	669
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			12 206	272 455	96 207
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions				0.72	0.13
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				6.81	2.41
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice			72 554	2	2
Montant de la masse salariale de l'exercice				155 555	120 941
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice			28 874	35 959	19 486

ALVEO

SARL au capital de 400 000 Euros

ZA le Revol
126, Rue Marcel Pagnol
84240 LA TOUR-D'AIGUES

RCS AVIGNON 852 797 877/N° GESTION 2019B01585

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 DECEMBRE 2022
--

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2022
--

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan, le compte de résultat et l'annexe dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 198 852 € contre 248 801 € l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 192 907 € à comparer à 240 341 € constaté au 31/07/2021.

Compte tenu de la structure de l'activité, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à 43 042 € pour 40 270 € en 2021 ;
- La masse salariale s'élève à 140 427 € pour 191 514 € au 31/07/2021 ;

Le résultat financier de l'exercice s'élève à – 99 679 € contre - 284 778 € en 2021 dont un complément de provision pour dépréciation des titres de la société Les Jeunes Charpentiers à hauteur de 100 k€ a été constaté en comptabilité pour arriver au final au montant brut de la participation à 400 k€.

Enfin, le résultat exceptionnel s'élève à – 3 331 € alors qu'il n'y en avait pas sur l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts et amortissements, notre résultat net se solde par un déficit de 96 207 pour 272 455 € constaté l'exercice précédent au 31/07/2021.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis la clôture de l'exercice, il est survenu le 19 octobre 2022 un événement susceptible de modifier l'image que les comptes annuels donnent de notre société ou d'en remettre en cause la continuité par le jugement du plan de cession du fonds de commerce de la principale participation constituée par la société Les Jeunes Charpentiers.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous espérons rétablir notre activité post cession du fonds de commerce de notre principale participation en se concentrant sur la seconde et en développant d'autres partenariats.

D'ailleurs, nous sommes toujours en train de mener des pourparlers dans le groupe au sujet d'une éventuelle restructuration capitalistique dont les contours liminaires seront introduits en assemblée.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

FILIALES ET PARTICIPTIONS

Vous trouverez ci-dessous les informations relatives à l'activité et aux résultats de notre nouvelle filiale.

1/- Participation à 100 % dans la **SAS LES JEUNES CHARPENTIER**S : le dernier exercice clos au 31 juillet 2022 fait apparaître les chiffres suivants :

- Chiffres d'affaires	:	2 794 766 €
- Capitaux propres	:	- 978 641 €
- Résultat	:	- 637 364 €

2/- Participation à 100 % dans la **SAS TIMBER'UP** : le dernier exercice clos au 31 juillet 2022 fait apparaître les chiffres suivants :

- Chiffres d'affaires	:	139 129 €
- Capitaux propres	:	10 235 €
- Résultat	:	2 153 €



PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/07/2022 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan

A l'actif :

- Les valeurs immobilisées brutes sont de 413 638 €, les amortissements et provisions correspondants de 402 436 €, soit un montant net de 11 202 € pour 112 582 € constaté en 2021.
- Les créances et les disponibilités nettes sont de 138 201 € pour 148 069 € au 31/07/2021.

Au passif :

- Les capitaux propres avant répartition ressortent à 43 544 € pour 139 751 € au 31/07/2021.
- Les dettes fiscales et sociales ressortent à 105 858 € pour 120 900 € l'exercice précédent.

Compte de résultat

Les produits d'exploitation ressortent à 200 379 € contre 254 650 € au 31/07/2021.

Le résultat d'exploitation s'établit à 7 472 € pour 14 309 € en 2021.

Résultats - Affectation

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de – 96 207 € comme suit :

- Au compte << Report à nouveau débiteur >> 96 207 €

Compte tenu de ce résultat et celui constaté l'exercice précédent, les capitaux propres de la Société demeurent toujours inférieurs à la moitié du capital social.

En conséquence, le Gérant, conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce, devrait convoquer l'assemblée générale extraordinaire des associés dans les quatre mois de la réunion de l'assemblée à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'assemblée Générale prend acte qu'il n'y a pas eu de sommes distribuées à titre de dividendes et des avoirs fiscaux correspondants au titre des trois précédents exercices.

BDC

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

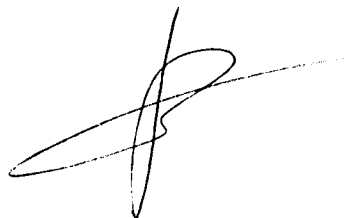
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que nous avons procédé aux réintégrations fiscales de la provision pour dépréciation des titres détenus dans la société Les Jeunes Charpentiers pour un montant de 100 k€ ainsi que des impôts et taxes non déductibles pour 669 €.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises

Le Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' or 'B' shape with a long horizontal stroke extending to the right.

ALVEO

SARL au capital de 400 000 Euros

ZA le Revol
126, Rue Marcel Pagnol
84240 LA TOUR-D'AIGUES

RCS AVIGNON 852 797 877/N° GESTION 2019B01585

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 DECEMBRE 2022

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2022

RESOLUTION – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition de la gérance, l'assemblée générale propose l'affectation suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice : - 96 207 €

Affectation

Affectation du résultat au poste :

- Au compte << Report à nouveau débiteur >> 96 207 €

TOTAL 96 207 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Le Gérant



SARL ALVEO
ZA LE REVOL
126, RUE MARCEL PAGNOL
84240 LA TOUR D'AIGUES
N° SIRET : 852 797 877 00010

29 DEC. 2023

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON**
2, Boulevard Limbert
BP 21063
84097 AVIGNON CEDEX 9

La Tour d'Aigues, le 26 décembre 2023

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joints, aux fins de dépôt au greffe de la société « ALVEO », un exemplaire des documents suivants, à savoir :

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31/07/2022,
- Le rapport de gestion présenté à l'assemblée d'approbation des comptes dudit exercice,
- La proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée,

Le coût de ce dépôt est joint à la présente par chèque bancaire, soit **50,06 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce d'Avignon.**

Nous vous serions reconnaissants, après formalités, de bien vouloir nous retourner le récépissé et la facture.

Vous en remerciant par avance,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Mr Benjamin De Cesare
Le Gérant





MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

COUR D'APPEL DE NÎMES

TRIBUNAL JUDICIAIRE D'AVIGNON
Parquet du procureur de la République

Accueil téléphonique : 04 90 14 31 82
Courriel : rcs@greffe-tc-avignon.fr

Avignon, le 12 décembre 2023

Concernant l'entreprise : **ALVEO** (852 797 877 RCS AVIGNON)

Votre réponse doit être adressée directement au greffe du tribunal de commerce d'Avignon, avec la copie de la présente

GR/8401/2944767



A l'attention personnelle du représentant légal de :

ALVEO
ZA LE REVOL
126 RUE MARCEL PAGNOL
84240 LA TOUR-D'AIGUES

0000 4/4 0000

Dernier avertissement avant poursuites pénales

Le juge chargé de la surveillance du registre du commerce et des sociétés d'Avignon m'informe qu'en dépit de la relance du greffe, vous n'avez toujours pas déposé les **documents comptables relatifs à l'exercice clos au 31/07/2022** en violation de l'article L.232-22 I du code de commerce.

Cette infraction rend les dirigeants de la société personnellement passibles de poursuites pénales.

Je vous accorde toutefois une dernière occasion de régulariser votre situation dans un délai de **15 jours maximum** en adressant par courrier directement au greffe du tribunal de commerce d'Avignon (2 boulevard Limbert 84000 Avignon) en un seul exemplaire, **très lisibles, signés et non agrafés**, les éléments suivants:

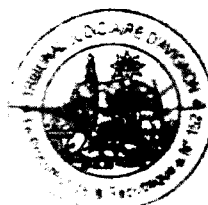
- Les comptes annuels certifiés conformes et signés par le représentant légal,
- La proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution d'affectation du résultat votée par l'assemblée générale certifiées conformes et signées par le représentant légal,
- Le rapport de(s) commissaire(s) aux comptes (le cas échéant),
- Chèque d'un montant de 50,06 Euros, à l'ordre du greffe du tribunal de commerce d'Avignon.

Si la société a cessé son activité, vous restez soumis à l'obligation de dépôt des comptes jusqu'à sa **RADIATION du registre du commerce et des sociétés**.

En cas de régularisation, le dossier sera classé sans suite. Mais faute de donner suite à cet avertissement, vous ferez l'objet de poursuites pénales, outre la faculté de me voir obligé de saisir le président du tribunal de commerce qui vous enjoindra de déposer les comptes sous astreinte et désignera un mandataire chargé de se faire remettre et déposer les comptes à vos frais.

J'espère que vous tiendrez le plus grand compte du présent avertissement.

Le Procureur de la République Adjoint,



Stanislas VALLAT